



Nouveau contrat à exécution sur demande Services de revue de presse écrite

Québec, le 30 octobre 2013 – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer sa clientèle qu'elle a conclu une nouvelle entente pour les services de revue de presse écrite avec la firme Cision Québec inc.

Cette nouvelle entente entre en vigueur le 15 novembre 2013 jusqu'au 30 novembre 2014, avec une possibilité de prolonger le contrat pour une année supplémentaire.

L'entente de services actuelle avec la firme Communication Demo inc. est en vigueur jusqu'au 30 novembre 2013 inclusivement. Il y aura ainsi une période de chevauchement des services des deux firmes du 15 au 30 novembre 2013. Les clients auront la possibilité de recevoir simultanément une revue de presse écrite de chacun des prestataires de services durant cette période, s'ils acceptent d'en assumer les frais.

D'ici le 15 novembre 2013, un représentant de la firme Cision Québec inc. communiquera avec les membres s'étant engagés à cet achat regroupé afin de recueillir les informations requises telles que le profil d'intérêts, la liste de publications à dépouiller, les modalités de confection et la livraison.

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 5 (2^o) des règlements liés à la Loi sur les contrats des organismes publics, entré en vigueur le 1^{er} avril 2012, seules les organisations publiques inscrites aux documents d'appel d'offres (voir liste en annexe) peuvent se prévaloir de cet achat regroupé. De plus, il est obligatoire pour toutes parties au regroupement de s'approvisionner auprès du prestataire retenu, et ce, aux conditions prévues au document d'appel d'offres.

Les modalités d'achat applicables sont disponibles dans le guide d'achat, accessible par le biais du portail d'approvisionnement (<http://www.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca>) à la section « Gestion de l'information ».

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la Direction générale des acquisitions au 418 643-5438 ou au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Johanne Lavoie, conseillère en acquisition
Direction des achats regroupés

ANNEXE - IDENTIFICATION DES UTILISATEURS

Services de revue de presse écrite

1. Agence du revenu du Québec*
2. Assemblée nationale du Québec*
3. Autorité des marchés financiers*
4. Bibliothèque et Archives nationales du Québec*
5. Cabinet de la première ministre*
6. Centre de services partagés du Québec
7. Commissaire au lobbying du Québec*
8. Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances*
9. Commission d'accès à l'information*
10. Commission de la capitale nationale du Québec
11. Commission de la santé et de la sécurité du travail*
12. Commission des normes du travail*
13. Commission des relations du travail*
14. Commission de toponymie*
15. Conseil de la justice administrative*
16. Conseil du statut de la femme*
17. Conseil supérieur de la langue française*
18. Curateur public du Québec*
19. Directeur général des élections du Québec*
20. Financière agricole du Québec*
21. Fonds des ressources naturelles*
22. Fonds d'information sur le territoire*
23. Fonds vert*
24. Institut de la statistique du Québec*
25. Institut national d'excellence en santé et en services sociaux*
26. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*
27. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*
28. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale*
29. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles*
30. Ministère de la Culture et des Communications*
31. Ministère de la Famille*
32. Ministère de la Justice*
33. Ministère de la Santé et des Services sociaux*
34. Ministère de la Sécurité publique*
35. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie*
36. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*
37. Ministère des Finances et de l'Économie*
38. Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur

ANNEXE - IDENTIFICATION DES UTILISATEURS (suite)
Services de revue de presse écrite

39. Ministère des Ressources naturelles*
40. Ministère des Transports*
41. Ministère du Conseil exécutif*
42. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs*
43. Ministère du Travail*
44. Musée de la civilisation
45. Office des professions du Québec*
46. Office québécois de la langue française*
47. Protecteur du citoyen*
48. Régie de l'assurance maladie du Québec*
49. Régie des rentes du Québec
50. Régie du bâtiment du Québec*
51. Régie du cinéma*
52. Régie du logement
53. Secrétariat à la Capitale-Nationale*
54. Secrétariat à la condition féminine*
55. Secrétariat à la jeunesse*
56. Secrétariat aux affaires autochtones*
57. Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes*
58. Secrétariat du Conseil du trésor*
59. Société d'assurance automobile du Québec*
60. Société d'habitation du Québec*
61. Société des traversiers du Québec*
62. Société immobilière du Québec*
63. Sûreté du Québec*
64. Télé-Québec*
65. Tourisme Québec*
66. Vérificateur général du Québec*

*Ministères et organismes dont le CSPQ paie les droits d'auteur pour une licence de transmission électronique de la revue de presse écrite.